

Les échos du Bâtiment

Mai 2007

N°4



Le financement dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens... et sa réactualisation

Le Contrat d'Objectifs et de Moyens conclu entre l'État et Radio France en décembre précise le plan de financement de la réhabilitation du bâtiment pour un coût total de 334 millions d'euros (y compris les coûts de fonctionnement et la construction du parking).

Nous avons donc manifesté notre inquiétude, car sur le coût total du chantier c'est 191 millions d'euros (98 millions d'investissements + 93 millions de fonctionnement) que Radio France doit trouver et financer sur ses fonds propres.

Sommaire :

- Le financement dans le Contrat d'Objectifs et de moyens
- Les antennes et la production
- La circulation dans la future maison de la radio
- Les différentes phases du chantier
- Les orgues : la mobilisation est payante

Ce projet de financement repose sur les bases suivantes :

- L'État finance 143 millions d'euros (sur les 240,9 millions d'investissement nécessaires au chantier) par le biais de la redevance d'équipement. Radio France devra donc assumer le financement du reste, soit 97,9 millions, par autofinancement ou peut-être par emprunt.
- L'intégralité du budget d'investissement est consacrée au bâtiment. Comment l'entreprise va-t-elle faire pour suivre les évolutions technologiques jusqu'en 2013, comment seront renouvelés les matériels en l'absence d'investissements dans ce domaine ? Pas de réponses...
- Le COM prévoit que le chantier entame le budget de fonctionnement de Radio France à hauteur de 93 millions d'euros (coût des locations, pertes de loyers, etc...) sans qu'il y ait de contrepartie de l'État.



Il est, de plus, inconcevable qu'une entreprise de radio puisse fonctionner durant 8 ans sans investir sur autre chose que le chantier de la maison de la radio.

Depuis, une réactualisation de ce plan de financement a été présentée au dernier Conseil d'Administration. Le coût du chantier en investissement est passé de 240,9 millions d'euros à 289,2 millions d'euros (nous n'avons pas d'information sur l'évolution des charges de fonctionnement). La direction de Radio France souhaite voir compensé ce surcoût par une augmentation de la redevance d'équipement versée par l'État.

Si l'Etat refuse de financer ce surcoût que va-t-il se passer, sachant que le financement par Radio France sur ses fonds propres est déjà très important et ne peut se faire qu'au détriment des activités radios et des personnels ?

Les antennes et la production

Les professionnels ont manifesté leur souci de voir maintenus des espaces et des outils capables de leur permettre de produire un contenu de qualité.

Tous refusent le principe de studio global unanimement considéré comme un facteur d'appauvrissement du contenu des émissions et des journaux, accompagné du risque de disparition de certains métiers. Le studio global est aussi considéré comme un facteur d'aggravation des conditions de travail par l'accroissement du stress et l'obligation de travailler au casque.

Ce parti pris de direction a été accompagné d'un autre : l'installation d'un certain nombre d'équipes d'émissions (particulièrement celles de France Culture et de France Musique) dans d'immenses open space sans fermeture sur le couloir.

Où est la cohérence quand on sait que France Inter travaille à reconstruire tant bien que mal des parois de séparation ?

Suite aux remarques faites à de nombreuses reprises, lors des réunions du CHSCT et du CE, qui mettaient en évidence la très forte dégradation des conditions de travail des équipes des émissions dans ces grands espaces sans fermeture, la direction vient de présenter sa dernière version du projet : les

espaces seraient réduits pour 4 à 8 personnes... mais... ouverts sur le couloir !!!

Quid de l'isolation phonique entre les différentes équipes qui, rappelons-le travaillent sur du son ?

Comment la circulation pourra-t-elle se faire ? La direction, pour le moment, ne répond pas à nos questions sur la raison de ce choix qui commence à ressembler à un parti pris dogmatique.

L'incohérence est aussi apparue pour les cellules de montage situées au 5ème étage de la petite couronne qui, au lieu de se trouver dans un lieu calme, vont être situées dans ce qui est présenté comme le nœud de communication de la maison puisqu'elles se trouveront exactement à l'intersection des passerelles

les transversales !

Quand aux studios moyens et à la poursuite de l'activité de production pendant les travaux, de grandes incertitudes demeurent. La direction ne garantit pas le maintien puisque tout cela dépendra « des futures grilles de programmes »...

Il fallait y penser !



La circulation dans la future maison de la radio

Les espaces ouverts et la circulation

Le choix d'ouvrir un grand nombre d'espaces de travail sur le couloir risque de transformer la circulation au sein du bâtiment en véritable casse tête, car ces espaces ouverts sur le couloir impliqueront de façon quasi certaine... la fermeture des différentes entités aux personnes étrangères au service (rappelons que cela avait déjà été prévu par la direction au début du projet). Ainsi, un(e) salarié(e) de FIP, travaillant au 6ème étage de la porte D, et qui doit se rendre à la DRH située au 3ème étage de la porte B ne pourra traverser, ni France Culture, ni France Musique, ni aucun service ouvert sur le couloir (et ils seront nombreux)...



La seule solution sera donc de sortir... ou d'élaborer un plan de déplacement au sein du labyrinthe !!!

Les conséquences de ces choix ont-elles été mesurées ? Nous n'avons à ce jour aucune réponse sur ces problèmes de circulation, la direction se retranchant derrière une réflexion ultérieure ! Outre ces problèmes concrets de circulation nous nous opposerons à ce projet car il aura pour conséquence l'isolement des salarié(e)s dans cha-

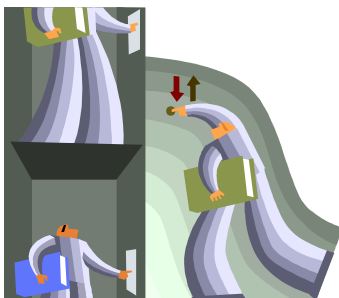
cune des directions et la mise en place physique de la verticalisation des chaînes.

La circulation dans la future maison de la radio

L'implantation des services prestataires au centre du bâtiment.

Cette idée, qui, de prime abord paraît intéressante risque finalement de s'avérer catastrophique. Car, il semblerait bien que les concepteurs n'aient pas vraiment réfléchi aux liens fonctionnels que ces services ont avec leurs utilisateurs et aux flux de circulation que ces relations vont induire.

Le centre n'est pas le plus court chemin si les moyens d'accès, y compris verticaux, sont insuffisants ! Il apparaîtrait en effet de plus en plus évident que les deux as-



censeurs de la tour ne suffiront pas aux divers déplacements propres aux services de documentation (accès répétés aux stocks et aux archives), aux déplacements de leurs utilisateurs et enfin aux déplacements des personnels vers les moyens de production du 5ème étage... sans compter l'accès au self, la circulation du matériel technique, la circulation nécessaire au service du nettoyage...

Une nouvelle fois l'absence de réflexion préalable va donc transformer une idée séduisante en piège : les salarié(e)s de la tour connaîtront la joie de l'embouteillage du samedi soir tous les jours de la

semaine !

Les phases du chantier, les travaux de la phase I

Phase 1 (septembre 2007 à septembre 2009) :

Travaux de réhabilitation de la Tour, Petite Couronne, Radiale, destruction du studio 113 rénovation du 112, construction du parking, du pôle énergie, du parvis porte D. Les locaux de la zone centrale sont mis à disposition au premier trimestre 2009.

Phase 2 (juin 2009 à février 2012) :

Travaux sur l'ERP (partie face à la Seine entre les porte F et B), construction de l'auditorium. Les studios 103 et 104 sont neutralisés dès juin 2009. Les locaux de l'ERP sont mis à disposition au troisième trimestre 2010.

Phase 3 (janvier 2011 à mai 2012) :

Réhabilitation de la zone comprise entre les portes B et D incluant les studios moyens 105 à 111.

Phase 4 (juillet 2012 à décembre 2013) :

Réhabilitation de la zone comprise entre les portes D et F incluant les studios 114 à 120.

Nos commentaires : Il va y avoir de nombreux déménagements des activités situées dans les zone de travaux mais aussi de celles situées dans les secteurs voisins touchés par les nuisances dues au chantier. L'impact sur les activités des studios moyens sera donc important. Alors que le cabinet Lamoureux (acousticien) estimait initialement que les activités radios ne pouvaient avoir lieu qu'au-delà de 2 joints de dilatation de la zone de travaux, il semblerait que ces exigences aient été revues à la baisse, certains studios conservant une activité malgré leur proximité du chantier. Durant la phase 1 ce sont tous les studios de fiction qui seront touchés par les travaux : les studios 111, 112, 113 et 114 seront neutralisés. Les studios 110 et 115 seraient,

eux, neutralisés seulement pendant certaines périodes. Nous gardons un doute important sur la possibilité de maintenir une activité, même limitée, dans ces derniers studios, ceux-ci restant très proches du 1er joint de dilatation considéré comme insuffisant par Lamoureux. Nous resterons donc vigilants pour

que les activités radios se fassent dans des conditions correctes, qui respectent les préconisations acoustiques et nous demandons la garantie du maintien du volume de production actuel durant les travaux.

Par ailleurs, un certain nombre d'activités (comme la discothèque) seront maintenues dans leur locaux, les nuisances ayant été estimées peu gênantes pour celles-ci. De la même façon que pour les studios, nous avons beaucoup de craintes sur cette question et nous demandons qu'une solution de repli soit systématiquement envisagée s'il s'avère que l'activité ne peut être maintenue dans des conditions correctes lorsque le chantier aura commencé.

Signalons également, que la hauteur sous plafond des locaux de la tour (qui étaient initialement des espaces à double hauteur) variera de 2,14 m à 2,25 m. Cette faible hauteur entraînera des problèmes acoustiques, d'éclairage et un grand inconfort pour les salarié(e)s qui devront y travailler.

Enfin, lors des phases 3 et 4, le chantier couvrira, à chaque fois, la moitié de la grande couronne. Nous ne savons pas, à ce jour, où et comment seront hébergé(e)s les nombreux salarié(e)s qui devront être alors évacué(e)s.



Les orgues : la mobilisation est payante !

Lors d'un conseil d'administration, les représentants des salarié(e)s apprenaient que la direction avait l'intention de supprimer les orgues du studio 104 de la maison de la radio, et de les vendre pour un euro symbolique à l'Église, prétextant une moindre utilisation de cet instrument dans les œuvres actuellement exécutées !!!

Devant les réactions des élu(e)s dans les différentes instances et celles des professionnels français (une pétition des plus grands organistes et de nombreux musiciens avait immédiatement été envoyée au ministère de la Culture) le gouvernement a demandé à Radio France d'intégrer le projet d'installation d'orgues dans l'auditorium qui sera construit dans le bâtiment réhabilité. Ce projet sera financé par le ministère. De nouvelles orgues, de meilleure qualité que les précédentes sont donc prévues grâce à la réaction et à la



mobilisation de tous !

Cet épisode montre qu'il faudra que nous restions extrêmement vigilants face aux projets de la direction et qu'à chaque remise en cause d'éléments de notre patrimoine, de nos conditions de travail ou de la qualité de la production, c'est la réaction des personnels et des professionnels qui permettra d'obtenir gain de cause !!!

Retrouvez la CGT sur :
www.cgt-radiofrance.org

Vous avez des informations que nous ne possédons pas, vous voulez plus d'informations...
Vous souhaitez consulter les documents...
N'hésitez pas, contactez-nous ou contactez les élu(e)s CGT du CHSCT :
Bureau CGT : 02883
Catherine Hamaide (Secrétaire du CHSCT) : 02744
Valérie Aystaray : 03274
Sylvie Bertho (élue CGT du chœur au CHSCT)
Alain Scharf : 03313
Florence Bouillaguet : 03815
Serge Sitruk (Représentant syndical au CHSCT) : 01863

**LE JOURNAL DE LA
CGT RADJO FRANCE SUR LE BÂTIMENT**